

Direction Départementale des Territoires
Unité SAH/DS
A l'attention de Madame Céline Richard
Cité Administrative
Rue Mac Donald
BP 23009
53063 Laval

Le Mans, le 11 février 2025,

Objet: Demande d'avis pour un projet photovoltaïque sur la commune de Changé (53)

Madame,

Vous avez souhaité nous informer d'un permis de construire pour un projet photovoltaïque à Changé, ce dont nous vous remercions.

L'installation d'une centrale solaire photovoltaïque à proximité immédiate d'une infrastructure de transport terrestre, en l'occurrence l'autoroute A81, amène à prendre en compte dès la phase conception du projet, toute éventuelle incidence sur l'infrastructure de transport. Les points essentiels d'attention sont les suivants:

- L'éblouissement soudain, afin de garantir la sécurité pour les usagers empruntant l'autoroute, les panneaux photovoltaïques ne devront pas être source d'éblouissement pour les conducteurs, et tout particulièrement les poids lourds, dont la cabine est sur-élevée. Une étude d'intégration sur ce point est à mener, visant à évaluer et supprimer les effets indésirables sur les usagers de l'autoroute (flash lumineux, etc.). L'article 111-6 du code de l'urbanisme interdit les constructions ou installations dans une bande de 100 mètres de part et d'autre de l'axe des autoroutes ;
- L'absence totale de rejet d'eau de ruissellement dans le domaine public autoroutier tant direct, qu'indirect, notamment en trop-plein de zone humide, des aménagements assurés par vos soins devront réorienter les éventuelles eaux en dehors des emprises de l'A81 ;
- La préservation de l'accès à notre ouvrage autoroutier, la limite du Domaine Public Autoroutier Concedé étant distincte de la clôture autoroutière, un accès et un passage véhicule extérieur le long de la clôture autoroutière est à maintenir pour son entretien ainsi qu'aux points d'accès (passes herbagères).

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser pour avis votre projet finalisé tenant compte de nos prescriptions.

Restant à votre écoute en vue d'étudier plus en détail ce projet, nous vous prions, Madame, de recevoir nos sincères salutations.

Alexandre COLOMES

Adjoint de Responsable d'Exploitation